

École primaire

Hélène-Boullé

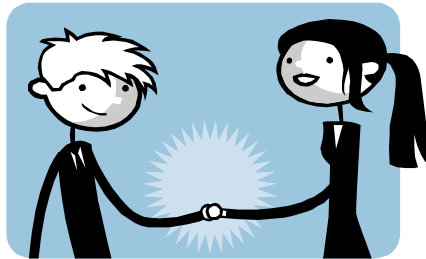
1500, rue Pinard, Sherbrooke, Québec J1J 3E1

Tél. : (819) 823-3233 / Télécopieur : (819) 823-3220



Code de courtoisie

1. Les membres du conseil d'établissement étant favorables au vouvoiement généralisé, il est demandé aux écoliers de vouvoyer la direction, les membres du personnel qui en font la demande, les bénévoles, les invités et les parents qui circulent dans l'école.
2. Je dis « *bonjour, s'il-vous-plaît et merci* » dès que l'occasion se présente.
3. Je m'excuse lorsque les circonstances l'exigent.
4. J'appelle les autres par leur nom véritable.
5. J'exprime en tout temps mon opinion avec respect.
6. Je dis avec des mots pourquoi je suis en colère.
7. Je n'interromps pas une personne qui parle.
8. Je contourne les personnes qui sont en discussion au lieu de passer entre elles.
9. Lorsque je circule dans l'école, j'évite de faire du bruit.
10. Je me déplace à droite dans les corridors.



Code de vie

Agirs mineurs - démarche d'interventions

Axes d'intervention	Règles	Raisons	Démarche d'interventions	Relation d'aide
Respect de soi et des autres	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Consignes du personnel de l'école ✓ Paroles ✓ Gestes ✓ Attitudes 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour me sentir bien et en sécurité à l'école • Pour établir des relations positives avec les autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Après 3 avertissements, l'élève produit une réflexion écrite à faire signer des parents. • Au quatrième avertissement, l'élève rencontre la direction avec son titulaire et se donne une mission réparatrice. 	<p>La démarche d'intervention se veut éducative et non punitive. Elle mobilise l'enfant et les divers intervenants dans la poursuite d'une des missions de l'école qui est de socialiser.</p> <p>Les intervenants supportent l'élève dans une démarche :</p>
Respect des procédures	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cloches ✓ Règles de la récréation ✓ Circulation dans les corridors ✓ Vêtements et chaussures ✓ Nourriture ✓ Objets personnels ✓ Bicyclettes ✓ Neige 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour assurer un bon climat de travail dans l'école • Pour circuler en sécurité • Pour éviter les vols, les disputes 	<ul style="list-style-type: none"> • Au cinquième manquement, l'élève rencontre la direction et une communication est envoyée aux parents. L'élève participera à un atelier de formation. • Un autre avertissement pour la même règle de vie sera considéré comme un non-respect chronique et traité en tant qu'agir majeur. 	<p>Les intervenants supportent l'élève dans une démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de résolution de conflits; • de résolution de problèmes; • de réparation. <p>Le permis de conduite assure un suivi personnalisé et la communication claire entre tous les intervenants.</p>
Sécurité et respect de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Biens d'autrui ✓ Biens personnels ✓ Matériel prêté ✓ Changement de chaussures ✓ Casiers ✓ Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour apprendre à reconnaître la valeur des choses qui m'entourent 		<p>L'auto-évaluation permet à l'élève de prendre en charge et de développer un comportement social positif.</p>